



Conseil d'établissement

École St-Fabien

Le mardi 26 mars 2019

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2018-2019, du 26 mars 2019 au salon du personnel.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Julie Sabourin, enseignante - présente
Manon Boisvert, enseignante – absente
Sylviane Cloutier, enseignante – présente
Wafia Derbal, SDG – présente
Claudine Baril, directrice – présente
Kim Picard-Lavigne, enseignante – présente

Parents

Pierre Paquette, président – présent
Jn-Rony Vincent, vice-président- absent
Mély Cung, secrétaire - présente
Ulysse Fortier-Gauthier, membre - présent
Sébastien Veillet, membre –présent

Représentante de la communauté

Julie Hornez, directrice par intérim des Loisirs St-Fabien– absente

Représentante de l'OPP et des parents

M. Long Vu - présent

Le quorum est atteint, l'assemblée est ouverte à 18h33.

Mot de bienvenu de M. Paquette.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel que présenté par M. Paquette est proposé par M. Veillet et appuyé par M. Vu.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 26 février 2019

Madame Sylvianne Cloutier propose l'adoption du procès-verbal, appuyé de madame Wafia Derbal.

Adopté à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du 26 février 2019

a. Réfection de la cour d'école

Le chargé de projet a confirmé que les travaux ne débiteront pas cette année.

b. Fondation

Pour donner suite à la demande de M. Veillet, une vérification auprès de la fondation de la CSDM a été faite. Des dons totalisant un montant de 148.50\$ - 5% pour les frais d'administration est disponible pour l'école St-Fabien. Un projet doit être proposé pour retirer l'argent.

c. Budget Aide aux parents

La formation de « Communiqué » au coût de 575\$ donnée à l'automne devra être payée par l'école avec le budget de formation du CÉ (400 \$) et le budget Aide aux parents (175 \$). Il reste donc 923\$ dans ce dernier budget.

Plusieurs propositions peuvent être considérées telles qu'une formation sur l'anxiété des enfants et une formation sur l'utilisation des réseaux sociaux donnée par madame Nelly Brière. Une autre proposition serait d'allouer le montant à un membre du personnel qui pourrait donner une séance d'information sur l'école. Une autre proposition serait d'avoir une formation au sujet du passage de la maternelle à la première année.

Les membres du CÉ pourront faire d'autres propositions par courriel avant la rencontre et un vote sera fait au prochain CÉ.

5. Période réservée au public

a. Formation d'un comité vert.

Madame Marilène Bergeron propose la formation d'un comité vert à l'école St-Fabien qui unirait les parents, les élèves et les enseignants. Les professeurs ont été sensibilisées et sont intéressés. La première rencontre aura lieu le jeudi 28 mars pour établir le mandat et assurer la pérennité du comité. Des suivis seront faits au CÉ.

b. Des enfants plus actifs à l'école

Un parent a proposé d'augmenter le temps alloué à l'éducation physique. Il existe plusieurs démarches pour s'assurer d'avoir des enfants plus actifs à l'école. Il y a entre autres l'intention du ministre d'ajouter du temps de récréation. L'école attend d'avoir plus d'information à ce sujet. De plus, M. David et Mme Jennifer sont très impliqués à ce sujet et ont l'intention de faire une demande de subvention pour des équipements variés. Madame Sabourin mentionne que pour ajouter du temps actif, il faut considérer que les plateaux peuvent ne pas être disponibles lorsqu'une école est remplie à pleine capacité. Les pauses actives en classe sont aussi utilisées pour « oxygéner » les élèves. Les parents ont aussi une responsabilité et doivent s'impliquer pour s'assurer que leurs enfants sont actifs.

c. Utilisation des locaux de l'annexe

Un parent a demandé si des locaux de l'annexe pourraient être utilisés comme local de musique ou bibliothèque. Présentement, à l'annexe il y a quatre (4) locaux disponibles. Deux (2) sont occupés pour l'anglais et l'autre pour l'art plastique. L'année prochaine, comme il y aura une classe supplémentaire en 6^e année, il ne resterait qu'un seul local, mais la CSDM pourrait être intéressée.

d. Politique de la CSDM concernant la publicité

Une publicité de « Loisirs 3000 » s'est retrouvée dans le sac à dos d'élèves avec le bulletin. Un rappel sera fait au personnel par la directrice et au service de garde pour rappeler que la publicité ne doit pas

être distribuée dans le sac à dos et que la directrice doit approuver toute publicité. Seul l'information des partenaires de l'école tel la ville de Mtl et les Loisirs St-Fabien peuvent être acceptés.

6. Sujets d'approbation

a. Sorties

M. David informe le CÉ que Consigne-Action organisera le vendredi 12 avril 2019 à l'annexe des activités sportives. Chaque classe sera 1 heure au gymnase pour l'activité. Les 18 classes (de 1^{ère} à 6^e année) pourront vivre l'activité. Les enfants doivent apporter une « consigne », mais même ceux qui n'en auront pas pourront participer à l'activité.

M. Long Vu propose d'accepter la sortie, appuyé par madame Julie Sabourin.

Adopté à l'unanimité

M. David et madame Jennifer proposent une sortie le 26 avril pour assister au championnat de plongeon au Stade Olympique. Cette sortie est proposée pour les classes de 2^e et 3^e cycle, soit 200 élèves et 20 adultes. L'horaire prévu est de 11h-14h15 et des frais de 4\$ seront demandés pour le transport (billets de métro).

M. Long Vu propose d'accepter la sortie, appuyé par madame Sylvianne Cloutier.

Adopté à l'unanimité

b. Activité de financement

M. David et Mme. Jennifer désirent se jumeler avec l'école Louis-Riel pour le défi Pierre Lavoie. Il s'agit d'une course école « primaire-secondaire » le mercredi 24 avril 2019 au parc Louis-Riel. Le périmètre de l'activité (course de 1km pour le 1^{er} cycle, 1km ou 2 kms pour le 2^e cycle et de 2km ou 3 km pour le 3^e cycle) sera à l'intérieur du parc, évitant ainsi d'aller dans les rues environnantes. Les sous-groupes seront jumelés avec un coureur du secondaire. Des dons volontaires de 3\$ par enfant seront demandés. Les dons recueillis seront divisés en deux, soit la moitié pour le défi Pierre Lavoie et l'autre pour financer des activités « ex : sortie d'athlétisme » ou autre matériel ex : t-shirt pour identifier les enfants de l'école St-Fabien. M. David aimerait une pérennité de cette activité pour les prochaines années. Pour les élèves du préscolaire, l'activité aura lieu à une autre date et se tiendra dans la cour de St-Fabien.

M. Ulysse Fortier-Gauthier propose d'accepter la sortie, appuyé par madame Kim Picard-Lavigne.

Adopté à l'unanimité

c. Grilles-matières

Au premier cycle, il y aura une augmentation de 60 minutes en français, 30 minutes en mathématique et une diminution de 30 minutes du domaine de l'univers social et de 30 minutes en art dramatique. Au 3^e cycle, il y aura une augmentation de 60 minutes en français, 90 minutes en mathématique et une diminution de 30 minutes du domaine de l'univers social (Géographie, Histoire, Éducation à la citoyenneté). Les enseignants de chaque cycle se sont consultés. Chaque école peut modifier les grilles-matières.

M. Veillet propose d'accepter ce changement, appuyé par madame Julie Sabourin.

Adopté à l'unanimité

d. Sujets d'information

- a. Comité de pilotage du projet éducatif : M. Ulysse Fortier-Gauthier.

Le comité s'est penché sur les critères plus précis à évaluer. L'objectif est une diminution du taux des élèves plus vulnérable en littéracie de la première à la sixième (élèves qui ont moins de 70%). Le comité va construire un questionnaire à faire remplir par les parents et les élèves pour comprendre leurs habitudes de lecture. Des questions seront posées sur l'historique de lecture chez l'enfant, chez le parent, etc. Il y aura aussi des questions concernant l'intérêt des enfants pour la lecture.

Prochaines étapes du comité seront d'expliquer à tous ce qui a été fait. D'ici juin, l'ébauche du questionnaire sera présentée au CÉ et paraîtra ensuite sur le site de l'école. Poursuite des activités l'année prochaine.

- b. Organisation scolaire provisoire pour l'année 2019-2020

Rien n'a pas bougé depuis la dernière rencontre. Les chiffres peuvent varier jusqu'à la 2^e journée de classe.

e. Délégation

- a. Direction d'école : NIL
b. Représentant(e) des enseignants : NIL
c. OPP (M. Long Vu) :

M. Vu demande s'il serait possible lors de la prochaine réinscription au service de garde de mentionner la date du début des classes. Les enfants recommenceront l'école le mercredi 28 août.

Concernant le suivi des fonds pour le marché de Noël, un courriel a été envoyé aux membres du CÉ le 26 mars 2019 par M. Vu. Le total des dépôts est de 1,677.75\$

Bazar : dates possibles 15 juin (samedi) ou 25 mai (samedi). Le CÉ propose le 15 juin. L'OPP demande l'autorisation d'utiliser 1500\$ pour couvrir les frais de location des jeux gonflables au fond 4. Un montant de 500\$ supplémentaire est aussi demandé conditionnellement pour couvrir un prêt de jeux, si les Loisirs St-Fabien ne peuvent les fournir.

M. Ulysse Fortier-Gauthier propose l'acceptation du budget, appuyé de M. Veillet.

Adopté unaniment

Trois (3) soumissions sont nécessaires pour sélectionner le fournisseur. Mme Baril sera responsable de contacter le « Club Optimiste » et les écoles pour des prêts de tables. Mme Baril accepte de recevoir les courriels des divers responsables (membre parent de l'OPP) responsables de l'activité.

Bilan du Réparathon : 20 réparations/diagnostics. 58.90\$ en dons.

Panier Bio : M. Vu demande si l'école a reçu le 889\$ de profit. Mme Baril fera les vérifications.

Mme. Baril rappelle que les factures soumises devraient comporter seulement les éléments qui doivent être remboursés par l'école pour faciliter les remboursements.

- d. Représentant du service de garde (Mme Wafia Derbal) :

La période de réinscription au service de garde sur le site Mosaik se termine le 29 mars. Ensuite, un formulaire en format papier (pour les maternelles) et les nouvelles inscriptions à l'école seront envoyés. Présentement, il y a 44% de réinscription, donc 184 enfants d'inscrits.

- a. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) : NIL
- b. Délégué du comité de parents : NIL
- c. Président : NIL

Varia

M. Veillet mentionne qu'il existe plusieurs outils et ressources gratuites qui peuvent être accédés sur le site de la CSDM grâce au courriel de notre enfant. Mme Baril aimerait fournir cette information à tous d'ici la fin de l'année scolaire.

M. Veillet propose la levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20h00.

Pierre Paquette
Président du CÉ

Claudine Baril
Directrice